

## Décret n° 2010-1212 du 13 octobre 2010 relatif aux fonctions à accomplir par les candidats à l'autorisation d'exercice des professions médicales et pharmaceutique

13/10/2010

Voir également :

Arrêté du 13 octobre 2010 fixant le montant des émoluments mentionnés au 1° de l'article R. 6152-545 du code de la santé publique

**Mots clés** : Professions médicales et pharmaceutique - Autorisation d'exercice - Fonctions